



Pension alimentaire pour un enfant placé

Par **stiappa**, le **21/02/2009** à **16:53**

Bonjour,

Moi et mon mari versons une pension alimentaire pour ses deux enfants à son ex-épouse. L'un des enfants lui a été placé en centre d'accueil par un juge. Son ex-femme veut tout de même la pension pour les deux enfants alors qu'elle ne l'a plus à charge. A t'elle le droit ? Peut-on l'arrêter. En sachant que l'on ne sait pas combien de temps l'enfant sera enlevé mais, cet enfant à aujourd'hui 16,5 ans.